

LES MISSIONS DU CSE

PROFIL : Élus et membres du comité social et économique

DURÉE : réglementaire et agréée de 1 à 5 jours

PRÉREQUIS : être membre titulaire du CSE

CONTENU : Type et adaptés selon les spécificités de l'entreprise (accords)

DÉROULÉ : Présentiel ou distanciel

► COMPETENCES VISÉES À L'ISSUE DE LA FORMATION :

- Permettre la compréhension du fonctionnement de l'instance et valoriser son rôle d' élu.
- Obtenir une homogénéité dans les méthodes de travail et l'appropriation d'outils et de connaissances permettant aux stagiaires une mise en œuvre immédiate sur le terrain.
- Faciliter l'acquisition de connaissances par l'apport d'éléments théoriques et leur application lors de mises en situations pratiques pendant la formation.

► OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES. À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître l'ensemble des attributions et fonctionnement du CSE.
- Comprendre les enjeux de la représentation du personnel.
- Se situer dans l'instance et s'approprier ses missions d'élus.
- Préparer les réunions, adopter une posture et optimiser le déroulé des réunions CSE.
- Valoriser la communication du CSE auprès des salariés.

► MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Les méthodes pédagogiques sont basées sur l'analyse de situation, l'échange et la réflexion organisationnelle. Les apports théoriques permettent de construire les outils et aident l' élu à adapter son rôle au sein de l'instance.

Les exercices pratiques sont, selon les sujets, individuels ou collectifs, de manière à permettre à chacun une autonomie dans l'instance en fonction de son rôle au sein de celle-ci et le travail en collaboration avec l'équipe de manière à performer les missions de l'instance

Les exercices tiennent lieu d'évaluation en cours de formation. Une évaluation individuelle de progression des stagiaires se déroule en début et en fin de formation

Le formateur-trice adaptera rythme et pédagogie en fonction de la situation de l'entreprise et de l'instance. Ainsi au besoin certains thèmes seront développés davantage.

► **ÉVALUATION DES ACQUIS :**

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la formation par le biais d'exercices, ancrage mémoriel, mise en situation et tests.

Une évaluation individuelle de progression des stagiaires se déroule en début et en fin de formation

► **SUIVI DE FORMATION :**

- 2 mois après la formation échange organisé en Visio de 30 min sur demande des stagiaires
- Suivi de 3 mois par échange de Mail au besoin des stagiaires

CONTACTS

Pour toute demande d'information, les participants peuvent contacter SEDAFOR du lundi au vendredi de 9h30/12h00 et 14h30/17h00 selon les modalités suivantes :

Contact Général :

- Formulaire de contact en ligne : www.sedafor.fr
- Mail général SEDAFOR : contact@sedafor.fr

Contact administratif : Réservation, plannings, organisation des sessions

Marie Lemiale

Téléphone : 09 72 81 89 38
06 63 70 78 06

Mail : secrétariat@sedafor.fr

Contact pédagogique : contenus, déroulés, analyses de besoins

Cyril Lachaud

Téléphone : 09 72 81 89 38
06 50 46 92 84

Mail : cyril.lachaud@sedafor.fr

Contact référent handicap : analyses de besoins et adaptation

Cyril Lachaud

Téléphone : 09 72 81 89 38
06 50 46 92 84

Mail : referent.handicap@sedafor.fr

Toutes nos formations sont accessibles PMR

